PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MEMPHRÉMAGOG
MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE STUKELY-SUD

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, directrice-générale de la susdite municipalité, qu'il y aura une séance ordinaire du Conseil municipal de Stukely-Sud le lundi 14 mai 2018 à 19h00 au 101, place de la Mairie.

Au cours de cette séance, le Conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure n° 2018-00029 suivante :

Nature et effets : Demande de dérogation mineure afin de permettre l'implantation d'un garage détaché existant situé dans la marge avant à 4.67 et 7.21 mètres de la ligne avant soit un empiètement de 6.03 et 3.49 mètres dans la marge avant. La marge de recul minimale dans la zone RUR-4 est de 10.7 mètres.

Identification du site concerné : **230, rue Sabrina**
Stukely-Sud, QC J0E 2J0
Matricule (s) : 9323-55-5252-0-000-0000
Lot (s) : 5 477 693
Zone : RUR-4

Au cours de cette assemblée, le conseil entendra tout intéressé qui désire s'exprimer relativement à cette demande.

DONNÉ à Stukely-Sud ce 27e jour du mois de d'avril deux mille dix-huit.

Louisette Tremblay
Directrice générale - secrétaire trésorière

MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE STUKELY-SUD
CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, certifie avoir publié l'avis public ci-joint, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil, le 27e jour du mois d'avril 2018 entre 9 et 16 heures.

Donné à Stukely-Sud, ce 27e jour du mois d'avril deux mille dix-huit.

Louisette Tremblay
Directrice générale - secrétaire trésorière